

Pour Zap Agroparc, ce n'est pas encore fait pour la future déchèterie du Grand Avignon



Suite à notre article du vendredi 24 mars sur l'annonce par le Grand Avignon de la confirmation du permis de construire de la déchèterie et recyclerie situé dans le zone d'activité d'Agroparc, <u>l'Association</u> Zap Agroparc a tenu à apporter quelques précisions.

« Nous souhaitons apporter quelques nuances à ces affirmations, explique Patricia Tracadas de cette association ayant notamment pour but d'empêcher l'artificialisation de terres irrigables dans la zone d'Agroparc. D'une part il s'agit bel et bien d'une déchèterie, qui sera complétée par une zone recyclerie. D'autre part le Tribunal administratif de Nîmes, saisi par les riverains et l'association ZAP Agroparc, n'a pas retenu d'argument pour arrêter en urgence les travaux de construction de la déchèterie d'Agroparc lors de l'audience en référé-suspension du 17 mars dernier. Les magistrats ont statué sur les aspects réglementaires au plan juridique. Le dossier n'est en revanche toujours pas traité sur le fond, notamment sur la problématique environnementale. »

Lire également : Permis de construire confirmé pour la recyclerie d'Agroparc

Annonce prématurée ?

- « Les riverains et l'association ZAP Agroparc continuent de pointer les paradoxes d'une construction 'écologique' qui va entraîner l'imperméabilisation totale de près de 10 000m2 d'espaces agricoles irrigables, détruire des espèces vivantes protégées, dans le contexte de réchauffement du climat, de la destruction alarmante de la biodiversité, de la fragilité des nappes phréatiques sur le secteur », poursuivent les représentants de l'association qui se réservent le droit de saisir le Conseil d'Etat afin d'être entendus.
- « Nous restons d'ailleurs dans l'attente des dates d'audience concernant nos deux recours en annulation : annulation du permis de construire et annulation de la déclaration ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement). Il est donc prématuré de conclure à la légalité et la légitimité définitives de cette construction », insiste Zap Agroparc.

Dans une vidéo de février dernier, des membres de l'association Zap Agroparc s'étaient ému de la destruction d'une haie d'arbres dans cette zone d'activités.

Les déchèteries intercommunales de la CCRLP passent à l'heure d'été



Ecrit par le 6 décembre 2025



La déchèterie intercommunale de la CCRLP (Rhône Lez Provence) à Bollène va passer à l'heure d'été à partir du 1er juillet prochain.

Les nouveaux horaires sont :

- du lundi au vendredi : de 7h30 à 14h,
- le samedi : de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Pour rappel, ces horaires, valable jusqu'au 31 août, sont déjà en place depuis le 20 juin en ce qui concerne la déchèterie de Mondragon.

Pour tout renseignement : service déchets au 04 90 40 22 40 - dechets@ccrlp.fr

J.R.



Les déchèteries de la Cove passent aux horaires d'hiver



À compter du 1^{er} octobre, et jusqu'au 31 mars prochain, les déchèteries intercommunales de la Cove (Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin) passent aux horaires d'hiver.

- Déchèteries d'Aubignan, Caromb, Carpentras : de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30, du lundi au samedi.
- Déchèterie de Malaucène : de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30, du lundi au samedi matin et les mercredis et samedis après-midi.
- Mini-déchèterie de Venasque : de 8h30 à 12h30, les mardis, vendredis et samedis matins.





Toutes les informations sur la gestion des déchets à retrouver sur le site <u>lacove.fr</u> / rubrique Mon quotidien.

L.M.

Déchèteries de la Cove : jusqu'au 17 mai pour s'inscrire



Jusqu'au 17 mai, l'accès aux déchèterie reste possible, laissant le temps à chaque foyer de la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat-Venaissin) de réaliser son inscription. Après cette date, il sera impératif d'être inscrit pour pouvoir utiliser les 5



déchèteries du territoire.

Ce sera ainsi le cas pour la déchèterie des <u>Lones à Carpentras</u>, dont la réalisation a nécessité un budget d'1,6M€. Inaugurée en février dernier, et d'une superficie de 5 700m2, la déchetterie propose 12 bennes de collecte à quai : déchets verts, ameublement, bois, ferrailles, cartons, encombrants, plaques de plâtre, gravats, équipements électriques et électroniques hors froid.

La marche à suivre

La Cove a mis en place une démarche d'inscription depuis début janvier 2021 pour accéder à toutes les déchèteries intercommunales. Il suffit de se connecter sur : https://decheteries.lacove.fr/demandeacces afin de déposer une demande. L'ouverture de la déchèterie de Carpentras est aussi le point de départ de la mise en service d'un système d'accès automatisé sur l'ensemble des déchèteries du territoire. Pas de carte ni de badge. C'est la reconnaissance de la plaque d'immatriculation des véhicules qui ouvre l'accès aux sites.

La nouveauté 'anti-gaspi'

Le chalet des Lones d'une superficie de 22 m2 propose aux usagers de laisser leurs objets en bon état comme le petit mobilier et les bibelots, la vaisselle, des luminaires, jouets, livres, cycles, articles de jardinage... Avec ce chalet, la Cove répond à la loi anti gaspillage et économie circulaire (Agec) qui encourage les collectivités à créer des zones de réemploi dans les déchèteries. Le chalet vient en complément de la <u>ressourcerie du Comtat</u>.

5 déchèteries

Outre la déchèterie de Carpentras le territoire de la Cove accueille 4 autres structures situées à Aubignan chemin des Ramières, à Caromb chemin du bois, à Malaucène route de Suzette et à Venasque Zac de Belle-Croix. Les horaires d'été: du 1^{er} avril au 30 septembre de 8h à 12h30 et de 14h à 18h. Les jours d'ouverture pour Aubignan, Caromb et Carpentras du lundi au samedi. La déchèterie de Malaucène est ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi matin et le mercredi et samedi toute la journée. Celle de Venasque est ouverte le mardi, vendredi et samedi matin. Plus d'informations, cliquez ici.

Carpentras : Nouvelle déchèterie des Lones



Ecrit par le 6 décembre 2025



La déchèterie des Lones, située à Carpentras en direction de la route de Velleron, à 200m du carrefour giratoire du Marché-gare vient de voir le jour. D'une superficie de 5 700m2, elle devrait récupérer plus de 30% des tonnages habituellement entrant sur Caromb (site en saturation), Aubignan et réduire les dépôts sauvages. Dans le détail, elle propose 12 bennes de collecte à quai : déchets verts, ameublement, bois, ferrailles, cartons, encombrants, plaques de plâtre, gravats, équipements électriques et électroniques hors froid. Son coût de réalisation s'élève à un peu plus de 1,6M€.

La nouveauté Anti-gaspi

Le chalet des lones d'une superficie de 22 m2 propose aux usagers de laisser leurs objets en bon état comme le petit mobilier et les bibelots, la vaisselle, des luminaires, jouets, livres, cycles, articles de jardinage ... Avec ce chalet, <u>la Cove</u> (Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat-Venaissin) répond à la loi Anti gaspillage et économie circulaire (Agec) qui encourage les collectivités à créer des Zones de réemploi dans les déchèteries. Le chalet vient en complément de la <u>Ressourcerie du Comtat</u>.

Quid des professionnels?

L'accès aux déchèteries publiques intercommunales étant exclusivement réservé aux particuliers, le dispositif mis en place permet de rediriger pour l'instant les professionnels chez les recycleurs. Les professionnels disposeront d'une déchèterie en avril 2021, à Carpentras, qui leur sera dédiée. Ce nouvel équipement se situera sur le terrain jouxtant la déchèterie des Lones, où les travaux ont débutés.

5 déchèteries

Outre la déchèterie de Carpentras le territoire de la Cove accueille 4 autres structures situées à Aubignan chemin des Ramières, à Caromb chemin du bois, à Malaucène route de Suzette et à Venasque Zac de Belle-Croix.



Système d'accès automatisé

L'ouverture de la déchèterie de Carpentras est aussi le point de départ de la mise en service d'un système d'accès automatisé sur l'ensemble des déchèteries du territoire. Pas de carte ni de badge. C'est la reconnaissance de la plaque d'immatriculation des véhicules qui ouvre l'accès aux sites. Et pour se faire, une démarche est nécessaire : s'inscrire sur le site lacove.fr ou sur dossier auprès de sa mairie, à l'hôtel de la Cove, dans les déchèteries ou sur le kiosque 'Rendez-vous de la Cove' présent sur les marchés.

Horaires et jours d'ouverture

Les horaires : en hiver du 1^{er} octobre au 31 mars de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30. En été du 1^{er} avril au 30 septembre de 8h à 12h30 et de 14h à 18h. Les jours d'ouverture pour Aubignan, Caromb et Carpentras du lundi au samedi. La déchèterie de Malaucène est ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi matin et le mercredi et samedi toute la journée. Celle de Venasque est ouverte le mardi, vendredi et samedi matin.

Les documents nécessaires

Formulaire avec coordonnées renseignées (nom, prénom, adresse, téléphone) en ligne ou papier si inscription physique ; Justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité, Box de moins de trois mois) ; Carte grise du ou des véhicules du foyer. A réception de ces document le particulier reçoit une confirmation d'inscription par e-mail ou courrier et peut se rendre à la déchèterie de son choix sans carte, ni badge : un système de reconnaissance de la plaque d'immatriculation actionne l'ouverture de la barrière. L'accès est illimité pour les véhicules particuliers, sauf pour les utilitaires dont le poids à vide excède 1,5 tonne. Pour laisser aux particuliers le temps de faire cette démarche d'inscription, une période de transition est mise en place jusqu'en avril 2021. 0 800 04 13 11 service et appel gratuits.

Déchèteries du Grand Avignon, la collecte se fait sur rendez-vous

Les déchèteries vauclusiennes accueillent dorénavant tous les déchets des usagers sur rendez-vous, principe maintenu jusqu'à samedi 13 juin inclus et sans doute prolongé. La prise de rendez-vous se fait via la plateforme (www.rdv-decheterie.fr) afin de fluidifier la fréquentation et ainsi éviter les files d'attente. Le rendez-vous est proposé, au plus tôt, pour le lendemain, en fonction des disponibilités, si le créneau est indisponible, il est possible de se rendre dans une autre déchèterie du territoire. Les personnes rencontrant des difficultés ou privées de connexion internet peuvent joindre le standard téléphonique Direct Grand Avignon au 0800 71 84 84.



La plateforme <u>www.rdv-decheterie.fr</u>?

En arrivant sur le site, commencez directement votre réservation en précisant si vous êtes un particulier ou professionnel, en renseignant votre code postal. Puis laissez-vous guider. Sélectionnez votre déchèterie. Précisez la quantité de déchets à évacuer. Sélectionner dans le calendrier la plage disponible qui vous convient. Confirmez votre inscription au service

Indiquez votre numéro de badge d'accès pour éviter tout contact. Recevez un mail de confirmation de votre rendez-vous, et une attestation d'inscription.

Cinq déchèteries

Avignon-Courtine : Chemin de Courtine ; Montfavet-Avignon : Avenue des Souspirous ;

Vedène : Avenue Vidier Maurice Marguerite ; Entraigues-sur-la-Sorgue : 800 avenue de Counoise, ZAC du Plan ; Velleron : Chemin de la Petite Bressy. Les déchèteries sont fermées les dimanches et les jours fériés.

Conditions d'accès

Le conducteur et les passagers restent confinés dans le véhicule et s'avancent jusqu'au gardien situé à l'entrée du site. Si le numéro de badge n'a pas été renseigné lors de la prise de rendez-vous, le conducteur ouvre sa fenêtre de quelques centimètres de manière à dicter le numéro affiché au dos de la carte d'accès à la déchèterie et son nom de famille, pour ensuite déposer ses déchets dans les caissons appropriés en respectant les consignes de tri.

La Cove et les Sorgues du Comtat : Les déchèteries rouvrent leurs portes aux particuliers



Ecrit par le 6 décembre 2025



Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat-Venaissin

Les déchèteries rouvrent leurs portes aux particuliers mercredi 6 mai mais restent interdites aux professionnels. Les habitants des villes concernées pourront également privilégier les apports du lundi au vendredi pour ne pas saturer les sites le samedi.

Liste des villes affiliées aux déchèteries et jours dédiés

Chaque ville indiquée est affiliée à une déchèterie avec des jours et horaires spécifiques.

Aubignan : Déchèterie d'Aubignan : mardi, jeudi, samedi. Le Barroux, déchèterie de Caromb : lundi, mercredi, samedi. Le Beaucet : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi. Mini-déchèterie de Venasque : mardi, vendredi et les 2° et 4° samedi du mois. Beaumes-de-Venise : déchèterie d'Aubignan : mardi, jeudi, samedi. Beaumont-du-Ventoux : déchèterie d'Aubignan : lundi, mercredi, vendredi, déchèterie de Malaucène : tous les matins du lundi au samedi, et les mercredis et samedis. Bédoin : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi, samedi. Caromb : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi, samedi.



Carpentras : déchèterie de Caromb : mardi, jeudi, vendredi, samedi. Crillon-le-Brave. Déchèterie de Caromb : lundi, mercredi, samedi. Gigondas : déchèterie d'Aubignan : mardi, jeudi, samedi. Lafare : déchèterie d'Aubignan : lundi, mercredi, vendredi. Loriol-du-Comtat : déchèterie d'Aubignan : lundi, mercredi, vendredi. Malaucène : déchèterie de Malaucène : tous les matins du lundi au samedi, et les mercredis et samedis après-midi. Mazan : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi, samedi. Modène : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi, samedi. La Roque-Sur-Pernes : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi. Mini-déchèterie de Venasque : mardi, vendredi et les 2° et 4° samedi du mois. Saint-Didier :Déchèterie de Caromb : lundi, mercredi. Mini-déchèterie de Venasque : mardi, vendredi et les 2° et 4° samedi du mois

Saint-Hippolyte-le-Graveyron : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi, samedi. Saint-Pierre-de-Vassols : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi, samedi. Sarrians : déchèterie d'Aubignan : lundi, mercredi, samedi. Suzette : déchèterie d'Aubignan : mardi, jeudi, samedi.

Vacqueyras : déchèterie d'Aubignan : lundi, mercredi, vendredi. Venasque : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi. Mini-déchèterie de Venasque : mardi, vendredi et les 2^e et 4^e samedi du mois.

Le nombre de passage est limité à une fois par jour avec un maximum de 2m3 par apport.

Les horaires d'ouverture

Aubignan du lundi au samedi de 9h à 16h30. Caromb du lundi au samedi de 9h à 16h30.

Malaucène : le matin, du lundi au samedi de 9h à 12h. L'après-midi les mercredis et samedis de 14h à 16h30. Venasque les mardis, vendredis, et les 2° et 4° samedis du mois de 9h à 12h. Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

La composterie de Loriol-du-Comtat

À partir du mercredi 6 mai, accès élargi pour les professionnels du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h à 16h30. Les particuliers (véhicule inférieur à 1,90m) du lundi au vendredi, de 7h30 à 12h /et de 13h à 16h30, à la composterie de Loriol-du-Comtat.

L'accès: présentation du badge pour les professionnels; d'une pièce d'identité pour les particuliers prouvant la résidence sur le territoire de la CoVe.

Lacove.fr

Les Sorgues-du-Comtat



La Communauté de Communes Les Sorgues-du-Comtat (CCSC) assure dans le contexte actuel de crise sanitaire la continuité du service public, notamment la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif sur les 5 communes d'Althen-des-Paluds, Bédarrides, Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues.

Pernes-les-Fontaines et Sorgues

Les déchèteries de Pernes-les-Fontaines et Sorgues sont ouvertes de 8h à 12h les lundis, mercredi et jeudis pour les particuliers et les mardis et vendredis pour les professionnels.

En revanche

En revanche la filière éco-mobilier étant arrêtée le mobilier comprenant armoires, canapés, lits, matelas, tables, chaises n'est pas accepté.

Les infos pratiques

Pour accéder aux déchèteries les habitants doivent se munir de leur badge d'accès, d'une carte d'identité. Les demandes de badge, le règlement des déchèteries, des quotas et tarifs sont disponibles sur www.sorgues-du-comtat.com en contactant CCSC 04 90 61 15 50.

Les consignes

En plus de respecter la distanciation physique et les gestes barrières, pour les particuliers, l'accès est autorisé uniquement aux véhicules légers (remorque acceptée). Présentation du badge d'accès et carte d'identité à l'agent d'accueil sans ouvrir la fenêtre du véhicule.

Après accord du gardien pour entrer sur le site, un seul usager par benne disponible.

Une seule personne descend du véhicule (deux uniquement si le déchet est trop lourd ou volumineux). Les enfants ne sont pas autorisés à descendre du véhicule. Merci de ne pas solliciter l'aide des agents pour vider vos déchets dans les bennes et de ramasser tout déchet tombé à terre.

Réouverture des déchèteries vauclusiennes

du Grand Avignon

A compter de lundi 4 mai, les déchèteries vauclusiennes accueilleront les déchets sur prise de rendez-vous.

Durant cette période de ralentissement de l'activité économique, certaines filières de traitement des déchets dangereux et non dangereux provenant des déchèteries ont subi des perturbations empêchant leur valorisation et leur élimination. La fermeture des déchèteries, conformément aux mesures gouvernementales, a permis de ne pas engorger les sites de traitement. Les repreneurs ont ainsi bénéficié de temps pour reprendre leurs activités dans le respect des conditions sanitaires. La plupart des filières sont de nouveau opérationnelles. Les déchèteries du Grand Avignon peuvent à présent accueillir, en plus des végétaux, les encombrants, les gravats, le bois, les cartons, la ferraille, les déchets électroniques et les déchets toxiques, dans la limite des conditions d'accès classiques, soit 2m3 par déchet et par jour.

Cependant ni mobilier ni matelas

Seul le mobilier : meubles et matelas ne sera pas accepté et devra être conservé au domicile jusqu'à nouvel ordre. Concernant les modalités relatives aux déchèteries gardoises du Grand Avignon, contacter le Smictom Rhône-Garrigues : www.smictom-rhonegarrigues.fr ou au 04 90 15 17 80.

Liste des déchèteries ouvertes

La partie vauclusienne du Grand Avignon dispose de 5 déchèteries : Avignon - Courtine : Chemin de Courtine ; Montfavet - Avignon : Avenue des Souspirous ; Vedène : Avenue Vidier Maurice Marguerite ; Entraigues-sur-la-Sorgue : 800 avenue de Counoise ; Zac du PlanVelleron : Chemin de la Petite Bressy. Les déchèteries sont fermées les dimanches et les jours fériés. La déchèterie du Thor gérée par la Communauté de communes Pays-des-Sorgues et Monts-de-Vaucluse est réservée aux usagers résidant à Caumont-sur-Durance et Jonquerettes.

La prise de rendez-vous doit se faire au 04 90 21 20 09.

Prise de rendez-vous

Pour fluidifier la fréquentation des déchèteries et éviter les files d'attente, il est impératif de prendre rendez-vous t sur la plateforme internet www.rdv-decheterie.fr avant toute venue en déchèterie. Un accès sur rendez-vous est proposé, au plus tôt pour le lendemain, en fonction des disponibilités. Si votre déchèterie habituelle ne dispose pas de créneau vous convenant, prenez-rendez-vous dans une autre déchèterie du territoire du Grand Avignon. Les personnes rencontrant des difficultés ou privées de connexion internet peuvent joindre le standard téléphonique Direct Grand Avignon au 0800 71 84 84.



Plateforme www.rdv-decheterie.fr Mode d'emploi

Comment fonctionne la plateforme www.rdv-decheterie.fr ? En arrivant sur le site, commencez directement votre réservation en précisant si vous êtes un particulier ou professionnel, en renseignant votre code postal. Puis laissez-vous guider. Sélectionnez votre déchèterie, précisez le type et la quantité de déchets à évacuer (maximum $2m^3$ par type de déchet), sélectionnez dans le calendrier et la plage disponible qui vous convient, confirmez votre inscription au service, indiquez votre numéro de badge d'accès pour éviter tout contact, recevez un mail de confirmation de votre rendez-vous, et une attestation d'inscription.

Demande de carte d'accès

Compléter le formulaire de demande de carte d'accès accessible sur le site www.grandavignon.fr

Joindre une copie de la pièce d'identité du futur détenteur et un justificatif de domicile de moins de 3 mois (taxe d'habitation, quittance électricité ou eau). Envoyer le tout par mail à decheteries@grandavignon.fr ou par courrier au Grand Avignon, 320 chemin des Meinajariès - Agroparc BP 1259 - 84911 AVIGNON Cedex 9.

Jonquerettes, Caumont-sur-Durance et Le Thor

Les usagers de Jonquerettes et Caumont-sur-Durance, autorisés à fréquenter la déchèterie du Thor doivent également détenir une carte d'accès délivrée par la Communauté de Communes Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse. Renseignement au 04 90 21 43 11.

Recommandations

Il est plus que jamais recommandé d'appliquer les gestes barrières de manière très stricte : une distance d'un mètre minimum doit être respectée et aucun contact ne doit avoir lieu entre les individus, visiteurs et agents de déchèterie. Les dépôts au sol devant les déchèteries sont interdits sous peine de poursuites au pénal. Le brûlage de déchets verts est strictement interdit, les contrevenants étant passibles d'une amende de $450 \, \text{\&}$.

Les déchèteries de Cavaillon et Vaugines rouvrent pour les particuliers



Ecrit par le 6 décembre 2025



Les déchèteries vertes 'Mon espace vert' de Cavaillon et Vaugines rouvrent leurs portes aux particuliers uniquement à partir de mardi 14 avril. Les espaces seront ouverts au public détenteur de la carte 'LMV' agglomération (Luberon Monts-de-Vaucluse) dont la présentation est obligatoire du lundi au vendredi de 8h à 13h.

Modalités pratiques

Les véhicules seront filtrés à partir du portail, les gestes barrières restent de mise tout comme le respect des consignes habituelles indiquées par les agents sur place. Les gants et masques jetables, des personnes qui souhaitent s'en défaire, seront à mettre dans le bac à ordures. Enfin, les utilisateurs des déchèteries devront cocher la case 'Achats de première nécessité' sur leur attestation de déplacement dérogatoire.

www.luberonmontsdevaucluse.fr 04 90 78 82 30